

Stage 2017-001

**Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)**

Stage dans le domaine de la diversité des expressions culturelles

**Paris (France)**

Date limite d'inscription : **8 mars 2017**

Allocation financière accordée : **15 000 \$ CA**

Dates du stage : **26 juin au 22 décembre 2017** (6 mois)

### **Mandat de l'Organisation**

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) est l'une des institutions spécialisées des Nations Unies. Elle compte 195 États membres.

Le secteur culture de l'UNESCO s'applique à promouvoir l'élaboration et la mise en œuvre d'instruments normatifs dans le domaine culturel, à protéger la diversité culturelle par une approche globale de la protection et de la sauvegarde du patrimoine culturel sous toutes ses formes, matérielles et immatérielles, à encourager le dialogue entre les cultures et les civilisations ainsi qu'à renforcer les liens entre culture et développement.

Garantir la diversité des expressions culturelles constitue aujourd'hui un enjeu d'importance pour les communautés locales et nationales ainsi que pour la communauté internationale. Pour traiter de cette dimension particulière de la diversité culturelle, les États membres de l'UNESCO ont adopté, en 2005, la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

La mise en œuvre de la Convention nécessite le développement de nouvelles approches des expressions culturelles sous leurs différentes formes – livres, émissions de télévision, musique, spectacles vivants, etc. L'UNESCO, par le biais de la Section de la diversité des expressions culturelles, réoriente actuellement ses projets et élabore de nouveaux programmes afin d'apporter sa contribution aux objectifs fixés par la Convention.

Le Programme du secteur de la culture vise, entre autres, à assurer la mise en œuvre effective de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, notamment en assurant le bon fonctionnement de ses mécanismes opérationnels et en donnant suite aux demandes d'assistance internationale au titre du Fonds international pour la diversité culturelle établi par la Convention.

### **Description des tâches/responsabilités du stagiaire**

La personne stagiaire sera sous la supervision d'un professionnel de la section responsable de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Elle devra

connaître la Convention de 2005, comprendre son *modus operandi* ainsi que ses directives opérationnelles, travailler dans un environnement international au sein d'une équipe multiculturelle et, enfin, communiquer avec les parties prenantes de la Convention. Plus précisément, elle aura pour tâches de :

- Réaliser des recherches sur les politiques culturelles et les bonnes pratiques;
- Rédiger et éditer la correspondance et les documents d'information;
- Contribuer à la préparation, à l'organisation et au suivi de la onzième session du Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (12-15 décembre 2017);
- Mettre à jour le contenu sur le système de gestion des connaissances hébergé sur le site Web de la Convention;
- Contribuer au développement et à la structuration du réseau des organisations de la société civile ayant des activités dans les domaines de la Convention.

### **Expérience et qualifications requises**

- Être en voie de terminer des études de 2e ou de 3e cycle universitaire ou avoir obtenu un diplôme équivalent deux ans avant le début du stage dans l'un des domaines suivants : études culturelles, arts, anthropologie, sociologie, littérature, linguistique, sciences politiques, droit, relations internationales ou tout autre domaine pertinent (formation dans le domaine des politiques culturelles et des industries culturelles);
- Détenir de solides compétences de recherche et d'organisation;
- Pouvoir rédiger de manière claire et concise;
- Avoir des compétences en communication orale et la capacité à traiter des questions complexes et délicates;
- Bonne connaissance des instruments juridiques dans le domaine de la culture;
- Connaître la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles et son fonctionnement, y compris les priorités définies par la Conférence des Parties concernant le numérique et les accords commerciaux internationaux;
- Être apte à prendre des initiatives et à coordonner différentes tâches;
- Avoir une aptitude à travailler en équipe et dans un environnement multiculturel;
- Bonne connaissance des outils informatiques suivants : Word, Excel, PowerPoint et Outlook;
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais (évalué lors de l'entrevue de sélection);
- Posséder une expérience de travail dans un milieu institutionnel ou dans une organisation non gouvernementale sera considéré comme un atout.

Pour connaître les conditions d'admissibilité et proposer votre candidature, veuillez consulter le site Internet du Programme de stages au sein d'organisations internationales gouvernementales à l'adresse suivante :

[www.mrif.gouv.qc.ca/fr/stages-et-emplois/organisations-internationales/offres-stage](http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/stages-et-emplois/organisations-internationales/offres-stage)